

# HODAN *ma ville*

Bulletin Municipal  
JUILLET 2020 - N°149



Un début d'année  
pas comme les autres





## Le Mot du Maire

L'année 2020 est pour les équipes municipales de notre pays **une année pas du tout ordinaire !**

A Houdan comme ailleurs, une année d'élection municipale, à l'issue de laquelle à peine élue, une équipe pleine d'enthousiasme ne peut être installée. **Une période pendant laquelle nouveaux et anciens élus, eux-mêmes confinés, ont dû avec les personnels de la mairie, assurer la continuité des services et l'accompagnement des personnes isolées. Une année où l'élection du maire et des adjoints n'a pu se faire que deux mois après le premier tour des municipales, sans public et avec masques.**

**Une période de déconfinement** encore plus complexe que le confinement, avec la réouverture des écoles, du marché, des commerces, de la mairie. Une année étrange où on ne peut voter un budget prévisionnel qu'en fin juin ! Cela a cependant permis de prendre en compte les surcoûts provoqués par la crise sanitaire et quelques économies engendrées par l'annulation de manifestations. Une année qui ne permet pas de programmer, ni d'organiser, puisque tout est toujours soumis aux caprices du Covid et à notre capacité à conserver dans le temps les gestes barrières.

**Mais ces mois difficiles ont aussi montré de belles solidarités, de belles initiatives.**

Ils ont montré une belle unité dans l'équipe municipale, issue d'une liste unique rassemblant toutes les bonnes volontés et les compétences. C'est un atout en période de crise. Et ce le sera aussi pour continuer à développer Houdan de manière harmonieuse, renforcer les belles solidarités qui y existent déjà, consolider nos atouts et potentialités dont notre commerce, soutenir nos associations, relever les défis incontournables que sont la transition énergétique, la biodiversité, la mobilité, la santé et faire tout cela en liaison avec le Pays Houdanais. Et puis nous l'espérons tous, pouvoir faire la fête à nouveau dans nos rues.

**Croyez que je suis heureux et fier de pouvoir avec l'équipe du conseil, avec les services, et avec vous, conduire à nouveau l'animation et le développement de notre belle cité.**

*Avec mes sentiments dévoués*  
**Jean-Marie TÉTART**

## Résultats de l'élection municipale du 15 mars

La liste candidate « Ensemble pour Houdan et le Pays Houdanais » qui était seule a naturellement été élue au premier tour, avec 646 voix sur 762 votants et un nombre de bulletins blancs ou nuls de 114.

Un scrutin avec une forte abstention (67,67%) identique à celle de toutes les communes de plus de 1000 habitants de la région où il y avait une liste unique.

**Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont déplacés dans les circonstances d'épidémie que nous connaissons.**



### ELECTIONS MUNICIPALES SCRUTIN DU 15 mars 2020 RECAPITULATIF DES RESULTATS

Bureau 1 : Salle Des Fêtes Bureau 2 : Mairie		BUREAU CENTRALISATEUR	
INSCRITS	2357	Abstentions	67,67%
Abstentions	1595	Participation	32,33%
Votants	762	Blancs	5,91%
Blancs	45	Nuls	9,06%
Nuls	69	Exprimés	85,04%
EXPRIMES	648		

LISTE	TETE DE LISTE/NOM ABREGE DE LA LISTE	Nbre VOIX	%
1	TÉTART J-M / Ensemble pour Houdan et le Pays Houdanais	648	100,00%
	<b>TOTAL</b>	<b>648</b>	

## Installation du Conseil Municipal



Lundi 25 mai, le conseil municipal a été installé lors d'une séance tenue dans la salle des fêtes avec masques de rigueur.

Une séance attendue depuis longtemps par tous les membres de l'équipe « Ensemble pour Houdan et le Pays Houdanais » élue le 15 mars dernier.

**Jean-Marie Tétart a été réélu Maire de notre cité.**

**Huit adjoints ont également été élus :** Catherine Buon, Philippe Seray, Christine Deblois Caron, Jean-Pierre Lehmueller, Carine Catogni, Gilles Cabaret, Monique Saul, Christophe Veillé. Les désignations et élections dans les commissions et instances intercommunales ont été faites.

Il a été décidé de créer **trois postes de conseillers délégués**. Ces conseillers sont désignés par le Maire et reçoivent une délégation dans un domaine donné. Il s'agit de Isabelle Lebrun, Julien Bourgogne et Agnès Grudler.

# Conseil Municipal en direct



Depuis le 25 mai, **pour ne pas priver la population de la possibilité d'assister au Conseil Municipal malgré les mesures sanitaires**, nous avons décidé d'utiliser notre page Facebook Ville de Houdan pour le diffuser en direct live. Le fait que cette première se soit décidée un peu vite, que le Conseil soit filmé dans la salle des fêtes, que les élus portent des masques, n'a pas eu un résultat parfait mais a reçu un bon accueil de la population. Aussi, il a été décidé de continuer dans cette voie, d'améliorer tout ce qui pouvait l'être.

Dans un premier temps, du fait des difficultés que pose la salle des fêtes, nous avons fait venir des professionnels de l'image, afin de profiter de leur expertise pour améliorer la qualité de nos directs. La retransmission de la séance du 30 juin a connu un réel succès.

## Remise des écharpes Présentation des adjoints et délégués



Le mercredi 17 juin a eu lieu la remise officielle des écharpes aux adjoints dans la salle du Conseil de la mairie.

### **Présentation des missions et délégations**

- 1<sup>ère</sup> Adjointe Catherine BUON (A)** : Finances - Enseignement - Affaires Scolaires et Périscolaires - Conduite du projet de Rénovation du Groupe Élémentaire
- 2<sup>ème</sup> Adjoint Philippe SERAY (B)** : Culture - Sports - Vie Associative - Jeunesse - Jumelages
- 3<sup>ème</sup> Adjointe Christine DEBLOIS CARON (C)** : Solidarités - Centre Communal d' Action Sociale (CCAS)
- 4<sup>ème</sup> Adjoint Jean-Pierre LEHMULLER (D)** : Affaires Générales, Ressources Humaines - Etat Civil - Sécurité Publique - Mobilité - Prise en compte du handicap - Citoyenneté
- 5<sup>ème</sup> Adjointe Carine CATOGNI (E)** : Développement Durable - Transition Énergétique - Biodiversité
- 6<sup>ème</sup> Adjoint : Gilles CABARET (F)** : Urbanisme - Travaux - Suivi et accompagnement des Services Techniques
- 7<sup>ème</sup> Adjointe : Monique SAUL (G)** : Commande Publique - Achats - Appels d'Offres
- 8<sup>ème</sup> Adjoint Christophe VEILLÉ (H)** : Patrimoine - Développement Touristique - Archives

**Conseillère Déléguée Isabelle Lebrun (I)** : Sensibilisation Écologique et Environnementale

**Conseiller Délégué Julien Bourgogne (J)** : Événementiel (Saint Christophe, Saint Matthieu, 14 juillet...)

**Conseillère Déléguée Agnès Grudler (K)** : Circulation et Stationnement - Sécurité, Mobilité - Citoyenneté

## Installation / Présentation du SIAHM (Syndicat Intercommunal Assainissement Houdan Maulette)

Le 10 juin, le comité syndical de notre Syndicat Intercommunal d'Assainissement Houdan Maulette, le SIAHM, a été installé. **Les délégués titulaires de nos deux communes sont pour Houdan, Jean-Marie Tétart et Gilles Cabaret et pour Maulette, Éric Tondu et Anne Duchalais.**

Les suppléants sont pour Houdan, Ludovic Moreno et Lucien Noyon, et pour Maulette, Marie-Isabelle Daullé et Isabelle Coupin. Au cours de cette séance d'installation, Jean-Marie Tétart et Éric Tondu ont respectivement été élus Président et Vice-Président du Syndicat.

De nouveaux chantiers seront ouverts en 2020, notamment dans le quartier de la Tour à Houdan pour raccorder les habitations qui ne le sont pas encore et remettre certains réseaux en terrain public. L'installation d'un poste de relèvement permettra de renvoyer les eaux usées du secteur de la route de Champagne directement vers la station alors qu'elles empruntent actuellement une canalisation très ancienne en gravitaire en terrain privé qui va jusqu'à l'hôpital.



## Installation / Présentation du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le conseil d'administration de notre CCAS comporte 4 membres du conseil municipal élus par celui-ci et 4 membres désignés par le Maire pour représenter des associations oeuvrant pour la solidarité, les familles, etc. Il est présidé de droit par le Maire. Le CCAS travaille également en étroite collaboration avec les associations locales telles que les Restos du Cœur, la Croix Rouge, l'Entraide de Houdan, le Secours Catholique.

### Les délégués du Conseil Municipal sont

- Christine DEBLOIS CARON
- Philippe SERAY
- Julien BOURGOGNE
- Nathalie GUYOMARD

### Les délégués des associations sont

- Jean-Pierre DURET pour l'UDAF (Union Dép. des Assoc. Familiales)
- Thérèse GAUTIER pour l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
- Denise LEMOINE pour l'association l'Entraide de Houdan
- Michelle BESNARD pour l'association Amicale de la Tour

Le conseil d'administration a été installé le 19 juin 2020 et **Christine DEBLOIS CARON a été élue Vice-Présidente à l'unanimité.**



### Le CCAS intervient dans plusieurs domaines :

- L'aide sociale légale : instruction des dossiers ensuite transmis au conseil départemental (demande APA, aide sociale à l'hébergement, obligations alimentaires, ...)
- Les aides facultatives : aides attribuées aux familles dans le besoin qui s'adressent directement au CCAS ou sont orientées par les assistantes sociales du département. Elles sont de plusieurs natures :
  - Aides financières : présentées en conseil d'administration
  - Attribution de bons alimentaires d'une valeur de 48 €
  - Distribution de colis alimentaires
  - Distribution de bons en faveur de personnes âgées dont les revenus sont inférieurs ou égaux au minimum vieillesse
- Gestion des dossiers de téléassistance. Le CCAS prend en charge 50 % du montant des factures mensuelles

- Gestion des dossiers pour les abonnements et renouvellements des cartes AMETHYSTE : cartes de transport pour personnes âgées de + de 65 ans, anciens combattants, veuves de guerre ou personnes handicapées
- Mission « A votre service » : service de courses chez les commerçants houdanais en faveur des personnes âgées ou personnes ayant temporairement des difficultés à sortir
- Actions en faveur des seniors :
  - Service de transport à la personne « La Baladine »
  - Animation : Galette des rois, sorties en car (2 années sur 3) ou repas animation à la salle des fêtes
  - Distribution des colis de Noël
- Journées de formation sur différents thèmes tels que sécurité des piétons, code de la route, danger des réseaux sociaux.

# Résultats 2019 et budget prévisionnel 2020

Le 30 juin, le Conseil Municipal a adopté les Comptes Administratif et de Gestion 2019 de la Ville ainsi que l'affectation des résultats.

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2019 se sont élevées à 3 054 031,50 € et les recettes à 3 320 144,40 €. L'excédent de fonctionnement de cet exercice s'élève à 266.112,90 €. Il a été décidé d'en affecter 100 000,00 € en recettes pour la section d'investissement 2020 et le solde de 166 112,90 € en recettes de fonctionnement 2020.

Il en a été de même pour l'adoption des Comptes administratif et de gestion 2019 du Budget Eau et affectation de ses résultats. Les dépenses réalisées sont essentiellement constituées des travaux en cours de la Cité de l'Opton et de la rue des Clos de l'Écu. Elles se sont élevées à 66 949,40 € amenant un excédent de fonctionnement de l'exercice à 59 312,75 €.

**Le budget prévisionnel de fonctionnement 2020 s'équilibre lui à 4 019 082,28 € € en dépenses et recettes.**

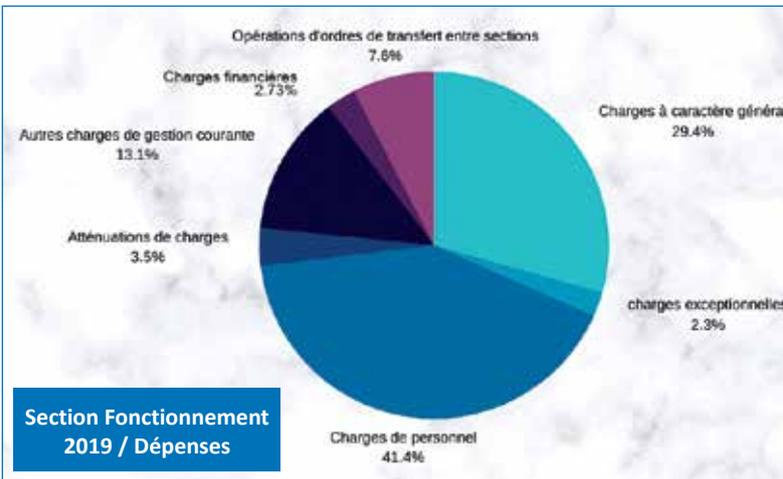
## Fiscalité 2020

Le conseil a voté les taux des contributions directes locales pour l'année 2020, **sans augmentation** par rapport à l'exercice précédent.

taxe d'habitation  
**9.71 %**

taxe sur le foncier bâti  
**10.39 %**

taxe sur le foncier non bâti  
**47.01%**



### Nature des Dépenses

**Charges à caractère général :** fluides, fournitures administratives, vêtements de travail, entretien bâtiment, assurances, maintenance etc.

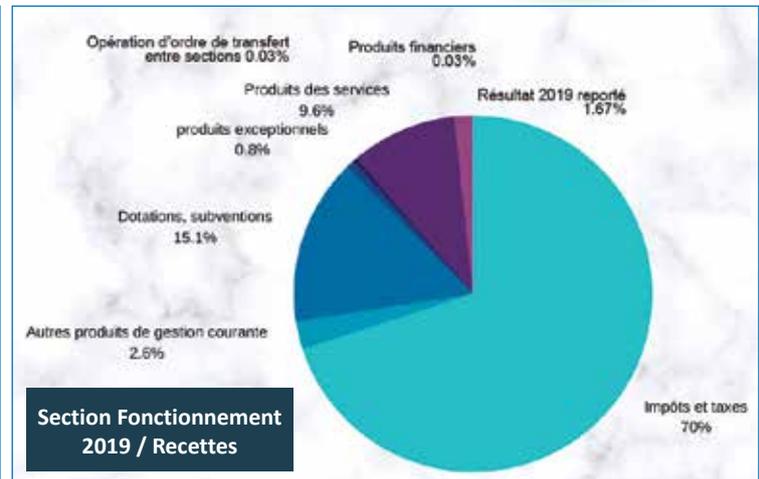
**Atténuations de charges :** F.P.I.C. - Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) c'est un fond de péréquation horizontale entre communes et intercommunalités, créé par la loi de finances de 2011 et mis en place en 2012, à la suite de la suppression de la taxe professionnelle.

**Autres charges de gestion courante :** indemnités et cotisations des élus, participation aux syndicats, SDIS, Subventions pour les associations

**Charges financières :** remboursement des intérêts d'emprunts

**Charges exceptionnelles :** inhumation d'indigents, etc.

**Opérations d'ordres de transfert entre sections :** Dotations aux amortissements



### Nature des Recettes

**Atténuation de charges :** Constatation du stock en fin d'année du livre «Histoire des Maires de Houdan de 1789 à 2014»

**Produits des services :** redevances funéraires, redevance d'occupation du domaine public, droits de stationnements, services périscolaires et à caractère culturel

**Impôts et taxes :** Produits de la fiscalité, attribution de compensation CCPH, diverses taxes

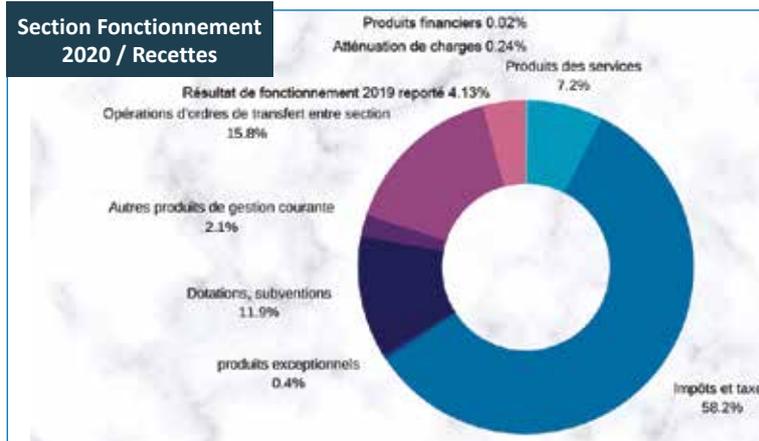
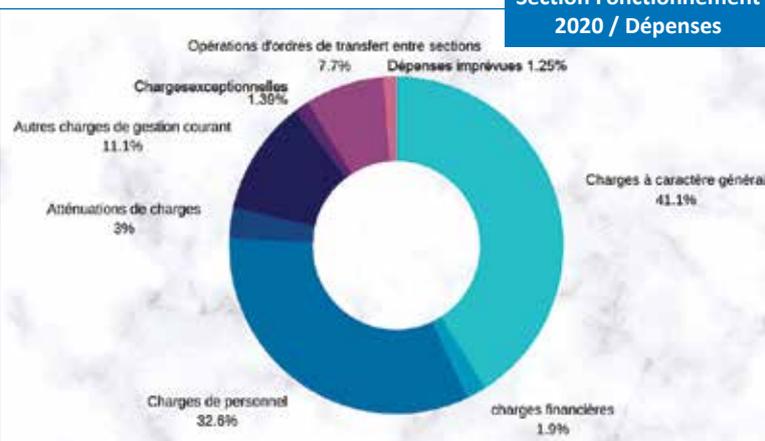
**Dotations, subventions :** DGF, dotation de solidarité rurale, FCTVA etc.

**Autres produits de gestion courante :** revenus des immeubles, locations de salles etc.

**Produits financiers :** parts sociales

**Produits exceptionnels :** dons etc..

**Opérations d'ordres de transfert entre section :** travaux en régie, reprise de subvention, Etalement de charges



11 mars



**Pour la première fois**, s'est déroulée devant le parvis de la mairie, la cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme, avec lecture du discours du Président de la République, minute de silence et recueillement. L'annonce de la mise en place de cet hommage important a été faite très tardivement, et explique le peu de temps accordé à la commune pour communiquer et avertir la population de l'invitation à y participer.

Néanmoins, pompiers, gendarmes, porte-drapeaux, quelques élus et représentants d'associations, ainsi que quelques personnes se sont retrouvés à 11 heures pour honorer la mémoire de ceux qui n'ont eu que le tort d'être au mauvais endroit au mauvais moment. Et qu'il ne faut pas oublier.

8 mai



La cérémonie commémorative du 8 mai, avec seulement au pied du monument aux morts, Monsieur le Maire, un représentant des associations patriotiques l'UNC, l'APCG CATM, les Médaillés militaires et deux gendarmes, a néanmoins été émouvante, avec une marseillaise portée seulement par quelques voix.

**Un merci particulier à Clément Haincourt, jeune porte drapeau de l'APCG.**

18 juin



La cérémonie patriotique commémorant l'appel du 18 juin a eu **80 ans cette année**. Du fait des contraintes sanitaires, le public est resté limité à 10 personnes. Les 10 étaient composés d'élus, de gendarmes, de pompiers, et d'anciens combattants avec drapeaux. Après le dépôt de gerbe, Monsieur le Maire a lu le message officiel de Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées.

19 mars

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

*Suite aux mesures prises afin de contenir l'épidémie de COVID-19, les cérémonies du 19 mars, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, ont été annulées dans l'ensemble des communes du département.*

26 avril



Le dernier dimanche d'avril (cette année le 26) célèbre, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, **la journée du souvenir et des déportés**.

Chez nous, en 1965, à Bazainville, a eu lieu l'inauguration du monument du Franc-Moreau en souvenir de cette terrible nuit du 4 août 1944, qui en est l'illustration locale. A la sortie de ce village proche de Houdan, les élus et les anciens combattants fleurissent chaque année une stèle sur laquelle figurent les onze noms d'hommes et femmes de notre pays houdanais morts en déportation en 1944.

Parce que tous les courages d'hier et d'aujourd'hui, qui œuvrent pour la protection, la libération, la défense de leurs semblables au mépris des risques qu'ils encourent, méritent d'être honorés, en ce jour de souvenir des déportés, même s'il n'y a pas eu de dépôt de gerbe cette année, nous avons eu une pensée particulière pour eux.

## Personnel communal : ça bouge !

Arrivée de Vinciane LARCHER, le 9 juin 2020, à temps partiel, au poste des cartes d'identités et passeports

## FORUM de la fibre



Beaucoup de monde est venu le 30 janvier au Forum de la fibre pour rencontrer les opérateurs. C'est quand même plus sympathique ces contacts face à face, que les explications données au téléphone par des plateformes anonymes et lointaines.

On peut donc maintenant considérer que notre commune a accès à la fibre. L'éligibilité des logements qui ne le sont pas encore arrivera dans les semaines et mois qui viennent. **Mais il faut rappeler que, pour les immeubles collectifs, rien ne peut être fait sans l'accord de la copropriété pour utiliser les parties communes.**

## Hommage à Henri Cuq



Henri CUQ a marqué le Pays Houdanais, il y était chez lui au milieu des associations, des élus, des agriculteurs, des aînés. Il était chez lui à Houdan, ne ratant aucune Foire Saint Matthieu, aimant déambuler de stand en stand. Il était là pour tous. C'est pourquoi Houdan avait tenu à honorer sa mémoire en lui dédiant une salle réservée aux associations qu'il a soutenues quels que soient ses fonctions et mandats.

Alors **le 11 juin, ce jour de dixième anniversaire de sa mort**, Jean-Marie Tétart a tenu à honorer sa mémoire, par un modeste bouquet accroché sur la plaque posée depuis quelques années en son souvenir, et à être accompagné pour ce geste de Danielle Davinroy, sa fidèle collaboratrice.

## Hommage



Claude Lemoine nous a quitté. Il était arrivé à Houdan à l'âge de six ans et depuis n'avait eu de cesse de s'engager dans la vie associative et publique houdanaise. Tapissier dans la Grande Rue, Claude a été conseiller municipal, mais c'est à la Dixmude où il était entré gamin qu'il a tout donné en se consacrant comme dirigeant à son développement, et particulièrement à la section Tir en tant que Président de 1968 à 2011, et en prenant des responsabilités au niveau du Comité Départemental de Tir dont il était encore Président d'honneur. Le tir fut d'ailleurs très longtemps grâce à lui au cœur des échanges avec notre ville jumelle de Gross-Schneen avec un premier échange des sections « tir » en 1972. Il fut un artisan inlassable de nos jumelages avec Gross-Schneen et Pangbourne. Nous sommes très attristés par sa disparition.

## Hommages & remerciements



Les hommages et remerciements à tous ceux qui permettent de soigner mais aussi de continuer la vie courante se sont multipliés et ont pris des formes très variées. La gratitude à l'égard des éboueurs s'est manifestée par des « merci » écrits sur le couvercle des bacs, ou plus

original encore par un café déposé par des particuliers de Maulette sur le couvercle du conteneur. Il y a eu aussi les messages anonymes tracés devant le portail de l'hôpital, les bougies allumées comme des lueurs d'espoir le 25 mars, à 19h30, où à Houdan comme un peu

partout en France, les cloches des églises ont sonné pendant 10 minutes, non pour appeler les fidèles à s'y rendre, mais pour manifester de la fraternité et un espoir commun. En réponse à ce signe sonore, tous ceux qui le voulaient ont allumé des bougies à leur fenêtre.



### L'Hôpital de HOUDAN

Face au Covid-19, tous les acteurs locaux du système de santé ont été mobilisés. Les médecins libéraux bien sûr mais aussi notre hôpital local et son centre de santé. Notre hôpital de Houdan a été classé établissement de 3<sup>ème</sup> ligne pour accueillir des patients non covid-19 d'autres établissements et permettre à ces autres d'établissements d'accueillir les Covid.

Le plan bleu «risque viral» spécifique aux services d'hébergement (EHPAD, USLD et EVC-MAS) ainsi que le «plan blanc» ont été activés et un plan de continuité d'activité a été défini (capacité d'accueil, approvisionnement, restauration, bionettoyage...).

**L'établissement a dû s'adapter pour répondre aux besoins liés à la crise :**

- Organisation de consultations dédiées au Covid au Centre de Santé afin d'offrir une prise en charge de proximité aux patients suspects de Covid. La téléconsultation a été déployée pour maintenir l'accès aux soins à la population.

- Application rigoureuse des mesures d'hygiène par les professionnels de tous les services de soins et d'hébergement

- Mise en place des mesures de protection des résidents dès la fin février avec report des visites pour toute personne présentant des symptômes d'infection respiratoire. Les visites ont dû être suspendues et des appels vidéos auprès des résidents et de leurs proches ont été organisés, une cellule de soutien psychologique a été mise en place.

Une campagne de dépistage de l'ensemble des résidents et des professionnels de l'EHPAD, du service EVC-MAS et de l'USLD a été organisée fin avril.

Depuis le 11 mai, l'établissement a mis en œuvre progressivement un plan de reprise d'activité : repas à nouveau servis en salle à manger et reprise des activités collectives par petits groupes de 10 personnes maximum. Les intervenants paramédicaux, neuropsychologue, dentiste, pédicure et intervenants extérieurs, coiffeuse, bénévoles, ont pu à nouveau exercer.

La solidarité s'est aussi manifestée : dons de masques, gels hydro alcooliques, chariot de soins, tablettes numériques, webcams, dons financiers permettant l'achat de matériel médical (achat d'une cuve à oxygène supplémentaire, ...), des dons alimentaires (chocolats...). Des bénévoles ont renforcé les équipes soignantes ou encadré les visites des proches dans les espaces dédiés.

**Quelle chance de disposer de cet hôpital local ! Et merci aux professionnels soignants, aux personnels d'hébergement et à toute l'équipe administrative et de direction.**

## Comment la ville s'est organisée durant le confinement



*Avec l'ensemble des personnels, pendant la période de confinement, nous avons pu organiser les conditions pour, à la fois assurer une continuité du service public, et assurer la meilleure protection du personnel et des élus impliqués. Nous avons mis en place l'adaptation de nos installations informatiques pour permettre à nos personnels d'avoir accès à distance à leurs mails et à leurs dossiers.*

**La mairie était physiquement fermée** mais toutes les demandes de quelque nature que ce soit ont été prises en compte et traitées au mieux et le plus rapidement possible en fonction de leur nature et leur degré d'urgence. Pour cela, chaque jour, un membre du personnel était physiquement présent à l'accueil de la mairie pour prendre, traiter ou dispatcher tous les appels et messages, afin que des solutions ou des réponses soient apportées dans tous les cas. Le téléphone, les mails et les messages via notre site internet ont été très utiles à tous, ainsi que nos panneaux numériques qui nous ont permis de relayer rapidement à la population les informations dès que nous en avons connaissance.

**Le service scolaire** a très rapidement mis en place un service d'accueil des enfants de personnels soignants habitant Houdan et quelques communes voisines, s'appuyant sur des professeurs des écoles et des ATSEM de Houdan et des communes concernées, service qui était également ouvert aux enfants de gendarmes.

**Un service de nettoyage de la ville** avec deux agents, trois matinées par semaine a été mis en place par les services techniques.

**Le CCAS** a organisé un service de veille auprès des personnes âgées isolées en coopération avec l'ADMR et la Croix-Rouge.

**La police municipale** a eu un agent présent chaque jour en cas de besoin pour diverses distributions, services funéraires et pour appuyer la gendarmerie si nécessaire. Durant cette période, le stationnement quartier et parkings gare était gratuit. La zone bleue n'a pas été appliquée mais les stationnements délictueux (places PMR, trottoirs, etc.) ont toujours été sanctionnés.

Enfin, **les autres services assurés par d'autres structures** ont toujours été effectifs : interventions urgentes sur eau, assainissement, électricité, gaz. Les ordures ménagères ont été collectées chaque semaine, le ramassage des emballages, un temps arrêté, à vite repris. Seuls le ramassage des déchets verts n'a pas pu être effectué avant le 11 mai et le ramassage des encombrants a été décalé au 15 juillet.

**Chaque jour, 100 à 200 attestations de déplacement au format papier** ont été mises à disposition de la population qui ne disposait pas de moyen pour en imprimer, dans la cabine téléphonique sur le parvis de la mairie.

Du fait de la limitation nécessaire des allers et venues en mairie, et tenant compte des besoins des habitants ayant des jardins, **deux opérations de distribution de sacs de déchets verts** réservées aux Houdanais ont été organisées. Elles ont eu lieu les samedi 16 mai et samedi 30 mai de 8h à 12h sur le parking de la salle des fêtes.

**Toutes les manifestations sportives ont été annulées** sur directives des fédérations nationales, et les **manifestations culturelles ou festives mêmes modestes en effectif ont été annulées** également, en accord avec leurs organisateurs. Ainsi, le Carnaval, la chasse aux œufs, la Foire à tout, les concerts, la Saint Christophe, les festivités du 14 juillet, n'ont pas pu avoir lieu, même après le déconfinement, du fait des règles sanitaires et de la distanciation sociale à respecter.

## Dispositif P.A.P.A

Plan d'Action Personnes Âgées



Dès le début du confinement, nous avons pensé à nos aînés, qu'ils vivent seuls ou en couples. Ils sont plus de 400 foyers à Houdan dont 60% sont composés de personnes vivant seules.

Nous avons mis en place un système de parrainage de nos aînés par des conseillers municipaux de l'équipe sortante et des conseillers récemment élus ou réélus mais pas encore installés, auxquels se sont ajoutés quelques volontaires.

Chacun d'eux devait régulièrement appeler ses « filleuls » pour prendre des nouvelles. Dans la très grande majorité des cas, nos aînés sont bien entourés par voisins ou enfants. Mais un coup de fil fait toujours plaisir !

**Ce sont ainsi 23 parrains et marraines qui ont ouvert un dialogue régulier avec plus de 300 foyers. Lorsque les fragilités physiques étaient encore plus grandes, les parrains et marraines ont porté des masques aux aînés qui en avaient besoin.**

## Appui aux familles les plus modestes

Pour les familles les plus modestes pour lesquelles le prix de la cantine est très faible, il peut être plus coûteux de nourrir les enfants à la maison. **C'est pourquoi le CCAS de la commune a attribué aux familles de quotients familiaux 1 à 3, deux bons de 15 € par enfant pour achat alimentaire dans les commerces de Houdan.**

## Les masques

*Nous avons été confinés pendant près de 60 jours. Cela n'a été facile pour personne. A l'isolement s'est vite ajoutée la crainte du risque de contagion, que seul le port de masque pouvait apaiser. Crainte accrue par la difficulté de trouver des masques, qui est allée crescendo au fur et à mesure que l'heure du déconfinement approchait. Devant la difficulté d'approvisionnement, la complexité trop grande pour certains de les auto-confectionner, les annonces gouvernementales de distribution, les gens se sont naturellement tournés vers la municipalité. Sur ce sujet sensible, malgré une logistique difficile dans l'urgence, la ville s'est efforcée de faire preuve d'une grande réactivité, et même d'anticipation.*

### Utilisation d'un ancien stock de masques pour parer au plus pressé



Nous avons encore un stock de plus de 1500 masques FFP2 acquis lors de la crise H1N1 au cours de laquelle Houdan était centre de vaccination. Alors, nous avons permis à des publics et personnels non prioritaires d'en disposer en tenant une comptabilité précise des dotations affectées. Le service de radiologie du centre de santé, l'hôpital lui-même, les médecins et infirmières libérales travaillant au domicile des patients ont été les premiers bénéficiaires. Mais nous avons pu aussi doter

les aides ménagères à domicile de l'ADMR, qui ont les mêmes contraintes que les soins infirmiers à domicile. Nous avons aussi pensé à nos commerçants de proximité qui sont restés ouverts tout en prenant des risques, étant donné le nombre de personnes qu'ils côtoient chaque jour. Une dotation leur a été attribuée au travers de l'ACPH. Et un coup de main a été donné à la Fondation Mallet qui venait d'ouvrir deux unités de prise en charge Covid.

### Don de masques par la Région

La dotation de masques chirurgicaux de la Région Ile-de-France a été répartie sur l'ensemble des communes du Pays Houdanais.

Pour Houdan, ce don de 750 masques, remis par Anne Cabrit, a vraiment été apprécié. Il a permis de continuer à soutenir tous les soignants et les aidants qui n'étaient pas approvisionnés.



### Don de masques du Département



Merci aux conseillers municipaux et volontaires qui ont distribué dans chaque boîte aux lettres de Houdan, deux masques en tissu lavable et réutilisables par foyer juste avant le déconfinement. Les familles qui comptent plus de deux personnes de plus de 11 ans, ont pu ensuite venir chercher des masques supplémentaires lors de permanences organisées dans ce but.

Nous remercions vivement le Département des Yvelines de nous avoir fait cette dotation qui a permis cette distribution. Elle a permis durant les semaines et mois qui viennent de renouveler la fourniture de masques à nos personnes âgées, aux familles les plus modestes pour qui l'équipement en masques peut être une charge importante, aux personnes fragiles, mais également à approvisionner les aidants de l'ADMR et les assistantes maternelles à domicile.

## La mairie reçoit à nouveau

Depuis le 13 mai, la mairie est ouverte au public, mais pas n'importe comment, dans des conditions qui permettent de protéger à la fois les visiteurs et son personnel.

**Les rendez-vous sont obligatoires** pour les questions touchant au social, à l'urbanisme, à l'instruction des pièces d'identité. Une file d'entrée est réservée aux visiteurs avec rendez-vous et une autre aux visiteurs sans rendez-vous. **Dans les deux cas la distance de 1 m est à respecter**, sous des tentes abritant du soleil ou de la pluie pendant l'attente. Le nombre de visiteurs simultanément présents au rez-de-chaussée est limité, une entrée n'étant possible qu'après une sortie. Une entrée spécifique pour les pièces d'identité est aménagée côté parking.

Dès l'entrée, port du masque obligatoire, mise à disposition de gel hydro alcoolique par pompe à pied. Tous nos bureaux ont été équipés de parois en plexiglass. **Nous vous recommandons de privilégier téléphone, mail, etc. pour poser vos questions, et notre site internet pour télécharger formulaires ou paiement en ligne**, puis dépôt en boîte aux lettres sur le parvis.



**12 mai : 9 élèves en maternelle des classes de grande section et 23 élèves en élémentaire des classes de CP et CM2 ont repris le chemin de l'école** dans des conditions bien spéciales, mises au point au cours de réunions avec les directrices, parents d'élèves, services et élus de la ville. Jean Marie Tétart, Maire et Jean-Pierre Lehmueller, maire -adjoint, ont pu constater que l'ensemble des dispositions retenues avaient été mises en place. Entrées différenciées suivant les classes avec marquage des séparations à 1,5 m, prise de température avant l'entrée en classe, gel hydroalcoolique ou mieux lavage de mains, salles désinfectées et aérées une heure avant, placement des élèves dans le respect des 4 m<sup>2</sup>, désinfection des toilettes quatre fois par jour, repas servis à table à la cantine, etc.

**25 mai : Ce sont 21 élèves supplémentaires en maternelle qui ont fait leur entrée à cette date pour les deux autres niveaux (petite et moyenne sections) et 44 élèves en élémentaire pour les niveaux de CE1, CE2 et CM1.** Cette rentrée a eu lieu dans les mêmes conditions que celle du 12 mai.

**22 juin : A partir de cette date, l'accueil des élèves étant désormais obligatoire, 84 élèves de maternelle étaient donc présents à l'école (soit 77 % des effectifs) et 148 élèves en élémentaire (soit 87 % des effectifs).** Le respect de l'ensemble des règles sanitaires mises en place lors des deux précédentes rentrées a pu être maintenu à partir de cette date **hormis l'espace des 4m<sup>2</sup> par enfant, la surface des salles de classe ne permettant pas de pouvoir assurer cette distanciation.** Les élèves étaient néanmoins répartis par groupe « classe » lors des temps de récréation et de restauration.

La crise sanitaire nous a astreint à huit semaines de confinement pendant lesquelles, du 17 mars au samedi 9 mai, nous n'avons pu honorer les 300 rendez-vous passeport et carte nationale d'identité initialement prévus.

Dès le début du confinement, nous avons mis en stand-by le module sur notre site internet qui permet aux demandeurs de prendre rendez-vous.

Dès la fin du confinement, chaque personne qui avait pris rendez-vous initialement sur cette période, a été contactée pour être replacée sur un planning de 15 jours. Ainsi à partir du 19 mai, nous avons pu instruire les demandes de passeport et carte nationale d'identité pour les 270 personnes qui ont souhaité poursuivre leur démarche.

**Et depuis le 15 juin, le formulaire de prise de rendez-vous sur le site internet a été remis en fonctionnement.**

A présent, le service se déroule comme auparavant, avec les mesures sanitaires à respecter en plus.

## Des moutons... ...au pied du Donjon

### Nettoyage des berges



Le 15 février, près de 30 valeureux volontaires ont répondu à l'appel de la mairie pour une nouvelle opération de nettoyage des bords de rivières et de chemins. Bravo à eux qui sont de plus en plus nombreux et merci à Isabelle Lebrun, conseillère municipale, qui porte cette initiative. **Un gros point noir pour le dépôt sauvage de déchets : le lieu de réunion nocturne de jeunes peu respectueux en bas de la Cavée.**

### Des bons points pour la population



**Nous félicitons les habitants** qui ont fait preuve, pour la très grande majorité d'entre eux, de beaucoup de civisme pendant cette période où les collectes d'ordures ménagères et emballages ne faisaient qu'un seul passage par semaine, où il ne pouvait y avoir de collecte des déchets verts, ni de ramassage des encombrants.

**A part quelques exceptions**, chacun a conservé chez soi ce qui ne pouvait être collecté, en attendant la réorganisation de ces tournées ou la réouverture de la déchetterie.

Depuis quelques temps, les services techniques étaient à la recherche d'une solution à la fois judicieuse, respectable, et efficace pour se charger de l'entretien au pied de notre Donjon. Ils l'ont trouvée !

Pendant quelques jours, 4 moutons (2 femelles et 2 mâles) ont élu pâturage dans cet endroit difficile d'accès pour les bruyantes tondeuses... **En silence, sans gêner personne, ces jolies bêtes mises à disposition par leur propriétaire, Mr DIEU** (qui expose à la Saint Matthieu et s'est aussi chargé quotidiennement de leur confort) **sont venues rapidement et écologiquement à bout des mauvaises herbes.**

Et mis à part quelques agaceries de la part de quelques jeunes probablement désœuvrés, tard le soir, les moutons ont bien vécu ce changement d'herbage.



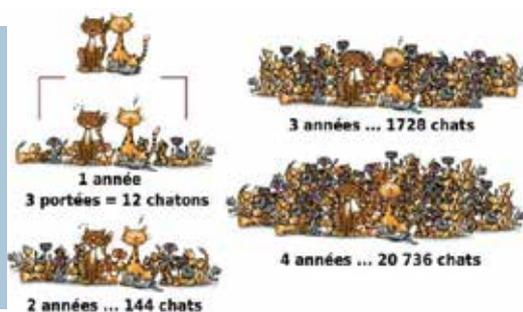
### Vous aimez vos chats ? Faites-les stériliser !

Stériliser les chats permet de lutter contre la prolifération des chats errants dans la ville. Un chat errant est un animal non identifié, sans propriétaire, vivant dans les lieux publics, sur le territoire d'une Commune. La plupart du temps, un chat devient errant suite à l'abandon, la maltraitance, sa naissance dans la rue ou du fait des naissances non maîtrisées par des propriétaires de chats "domestiques".

#### Pourquoi les stériliser ?

Parce que leur prolifération est EXPONENTIELLE ! Et que tous ceux qui arrivent dans les rues ne bénéficient pas du confort, ni de l'entretien ou des soins que prodiguent des maîtres aimants. Ils sont condamnés à la lutte contre la faim, aux blessures de bagarres non soignées, au manque d'affection, aux accidents dramatiques...

Pourquoi  
il faut  
limiter les  
naissances



## Soutien à nos commerçants

Pendant le confinement, la municipalité a régulièrement diffusé sur les réseaux sociaux la liste réactualisée par l'ACPH des commerçants qui étaient ouverts à Houdan. Cette liste regroupait également les différents moyens dont les habitants disposaient pour les contacter,

pour commander, récupérer leur commande.

Afin de soutenir notre commerce de proximité dans ces heures difficiles, nous avons également imprimé cette liste au dos des attestations de déplacement en version papier que nous mettions chaque

jour à disposition du public.

Et afin de les protéger autant que de vous protéger pendant ces échanges essentiels à la continuation de la vie courante, la municipalité leur a distribué 300 masques par le biais de l'Association des commerçants (ACPH).

## Nos commerçants en exemple



Ce sujet a été diffusé dans le journal télévisé de 13h du 20/03/2020 sur TF1. « **À Houdan (Yvelines), les commerçants suivent à la lettre les mesures de sécurité imposées. La distance d'un mètre entre chaque client est respectée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des magasins. Certains maraîchers, quant à eux, livrent à domicile en limitant le plus possible les contacts.** »

Ce reportage, largement repris par différents médias, sur nos commerçants, a montré une nouvelle fois leur dynamisme et leur adaptabilité, ainsi que l'attention qu'ils portent à leur clientèle. Il a montré également leur solidarité entre eux, certains s'organisant pour prendre en dépôt les marchandises d'autres qui n'étaient pas ouverts.

## Le Département en soutien aux commerces de centre-ville

Le Département remboursera aux communes de zone rurale les aides que celles-ci pourraient mettre en place **pour aider ces commerces en prenant en charge leurs loyers ou leurs remboursements d'emprunts immobiliers** pendant la période où ils ont été fermés.

La commune de Houdan va bien sûr s'organiser pour permettre à ses commerces de bénéficier de cette aide.



Les cafés et restaurants jouent un rôle important dans l'ambiance conviviale de notre ville.

Leur réouverture a été une bonne nouvelle. Toutefois cette réouverture n'a été possible pendant quelque temps encore qu'en terrasse, possibilité qui n'est ouverte qu'à certains d'entre eux seulement. C'est pourquoi **nous avons étudié la possibilité de permettre aux établissements qui en sont privés de pouvoir occuper, avec toute la sécurité nécessaire, les places de stationnement de leur façade. Cette permission leur est accordée jusqu'au 30 août.**

Et afin de les soulager d'un poids financier pendant une période économique tendue pour eux, le conseil municipal a décidé de les **exonérer pour l'année 2020 de la redevance d'occupation du domaine public.**



**Après ne pas avoir été permis pendant le confinement, le 15 mai a vu la réouverture du marché** avec un beau soleil, une température fraîche mais beaucoup de plaisir pour les commerçants comme pour les clients.

Des distances de 5 m entre chaque étal, du gel hydroalcoolique à disposition et surtout une séparation centrale de barrières qui oblige à un parcours giratoire empêchant les croisements de personnes, permet de protéger tout le monde.



## Une technique de chemisage donne une nouvelle vie aux vieilles canalisations d'égout



Durant les douze derniers mois, le Siahm a déroulé un programme très important de rénovation de son réseau d'assainissement dont les tronçons les plus anciens ont plus de 50 ans.

Pour les parties les plus abîmées, la seule solution est le remplacement pur et simple qui est très pénalisant s'il doit se faire dans des rues à forte circulation. C'est ce qui a été fait dans la résidence de la Pommeraiie à Maulette, dans l'avenue de la République, les résidences des Vignes, de l'Opton à Houdan.

Mais lorsque les dégradations se limitent à un certain nombre de fissures même conséquentes et qu'on est dans une rue circulée, on peut faire appel aux techniques de chemisage. Cela consiste à dérouler une « chaussette » en matière synthétique que l'on applique ensuite par pression sur les parois et que l'on chauffe alors pour qu'elle adhère à la paroi et forme une nouvelle paroi très résistante qui redonne une nouvelle jeunesse à la canalisation. **C'est ce qui a été fait dans la grande rue à Houdan.**

## Autorisations d'urbanisme

### Déclarations préalables autorisées

M. et Mme TRANQUILLE – véranda – 2 Impasse du Stade  
 M. TROLLE – pose générateur photovoltaïque – 346 rue des Clos de l'Écu  
 SCI LES RIVES DE LA VESGRE – modification d'un balcon – 30 rue de Paris  
 M. BONNEAU – création d'un abri à bois – 21 rue du Parc  
 M. NERE – remplacement couverture – 6 Impasse du Stade  
 ETS C.NUSSE – transformateur électrique – rue du Moulin des Arts  
 Mme DESTENAVE – piscine – 222 route de Champagne  
 Mme PARIS – clôture – 14 rue du 8 mai  
 Mme DA SILVA – modification de façade – 15 avenue de la République  
 M. RUEL – auvent – 26 rue de la Vesgre  
 M. HARDOUIN – portail – 346 chemin de la Ronde  
 M. LORSON – portail – 51 rue des Jeux de Billes  
 M. FERNANDES – menuiseries + clôture – 20 rue de la Vesgre  
 Mme HERVE – menuiseries – 41 rue des Fossés  
 Mme PRIGENT – ravalement – 22 bis rue de la Pie  
 MASTER ENERGIE – panneaux photovoltaïques – 1 Impasse des Tilleuls  
 BOULANGERIE CHRIS ET CHRIS – façade commerce – 19 rue de Paris  
 M. PROENCA – extension – 4 rue du Parc  
 M. DUGAL – lucarne + velux – 9 rue des Fossés  
 M. LOPES – clôture – chemin de la Croix aux Pèlerins  
 M. RUEL – abri de jardin – 26 rue de la Vesgre  
 Mme BEN DAOUD – piscine – 1 Impasse de la Prévôté

### Permis de construire autorisés

COMMUNE DE HOUDAN – extension – 20 rue Saint Matthieu  
 Mme BERDAL – construction d'une maison – route de Champagne  
 Mme HADJAJE – réhabilitation d'une grange – 57 rue des Jeux de Billes  
 M. DA SILVA – extension – 92 rue des Vignes  
 M. et Mme FOURREY – construction d'une maison – route du Bû  
 M. CORREIA – construction d'une maison – chemin Croix aux Pèlerins  
 M. et Mme BEAUSSART – véranda – 4 allée du val de Vesgre

### Déclarations préalables refusées

M. GIRARD – velux + toiture – 13 rue de la Pie

## Le coq du clocheton de l'école ne bat plus de l'aile



Il y a eu beaucoup de vent dans la deuxième semaine de février. Au plus fort des rafales, le clocher de l'école nous a donné quelques inquiétudes. **Le 16 février**, les pompiers sont intervenus pour voir s'il y avait des risques de chute et les abords ont été sécurisés par les services techniques. Le calme revenu, une intervention de solidification a eu lieu. Et les conditions de réinstallation du coq sont en cours d'étude.

La période d'hiver, suivie de l'arrêt de l'activité pour cause de confinement COVID-19, n'a pas été propice aux travaux en extérieur. Il convient toutefois de faire un point des principaux travaux depuis le dernier Houdan ma Ville de Janvier.

### Rues de la Vesgre, du Hêtre Rouge, des Ecoliers, de la Truite et des Saules



La remise en état du réseau d'assainissement, la réfection des trottoirs, la rénovation de l'éclairage public et l'enrobé de la voirie sont terminés. Voilà maintenant un quartier de Houdan flambant neuf.

La deuxième phase concernera les rues du Moulin d'Olivet, des Alouettes, du Soleil Levant et des Vignes, le démarrage étant subordonné à l'obtention des crédits par les acteurs qui sont le Syndicat

Intercommunal d'Assainissement Houdan Maulette (SIAHM), la commune de Houdan et la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH).



### Cité de l'Opton

Les travaux de rénovation de cette résidence comprenant la remise en état du réseau d'assainissement, l'enfouissement des réseaux électriques et communications, le remplacement de l'éclairage public vétuste par des lampadaires à LED et l'enrobé de la voirie sont aujourd'hui quasiment terminés. Il reste à retirer les anciens poteaux électriques en ciment et à faire l'enrobé des trottoirs, ces finitions devraient être achevées lorsque ce

numéro de Houdan ma Ville aura été distribué. Le chantier aura donc duré 18 mois, une durée qui s'explique par la complexité technique des tranchées d'assainissement avec une profondeur de plus 4 mètres en façade des pavillons, par les nombreux intervenants (Eiffage, Colas, SICAE-ELY, Suez, Orange) qu'il a fallu coordonner, par le temps très pluvieux de l'automne dernier et enfin par la pandémie COVID 19 de ce début d'année.

**Un grand merci aux riverains qui ont montré beaucoup de patience mais qui sont aujourd'hui les bénéficiaires de la réhabilitation de ce quartier.** Merci également aux acteurs qui ont financé ce programme, à savoir le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Houdan Maulette (SIAHM), la ville de Houdan et la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH).



## Rues d'Épernon et des Vignes



Suite aux travaux réalisés par la SICAE-ELY sur le réseau électrique enfoui, la commune et la SICAE-ELY se sont mis d'accord sur une répartition équitable des coûts pour refaire la totalité du trottoir et éviter ainsi de créer un « patchwork » disgracieux.



## Nouvelle bretelle RN12

Il est de la responsabilité des Services de l'Etat de réceptionner puis d'ouvrir la nouvelle bretelle de sortie de la RN12 à la Forêt. Néanmoins, le rond-point et les merlons de terre sont terminés et des arbustes y seront plantés

à l'automne. Comme convenu avec l'ensemble des habitants de la Forêt (qu'ils soient de Houdan ou de Gousainville) lors des concertations préalables à la réalisation de cette bretelle, la circulation de transit traversant le

hameau sera empêchée par la mise en place d'une barrière sur la rue des 4 Tilleuls, entre la route de Bû et la place, de façon à interdire un trafic routier de transit important et dangereux pour les riverains.



## Parking souterrain rue de la Tour



Le programme comprend la construction de 200 places de stationnement, dont 100 privées et 100 publiques, 51 appartements et 6 maisons, le tout sur le versant situé entre la rue de la Tour et l'Opton en contrebas. La maîtrise d'œuvre a été attribuée au groupement Nexity-ADI. Le projet a été exposé en mairie en début d'année. Le permis de construire est attendu en mairie courant juillet, il a été présenté à l'architecte des Bâtiments de France qui s'est montré positif. **Les travaux démarreront début 2021.**

## Restauration du groupe scolaire primaire et maternelle

Le projet a été exposé en Mairie en début d'année. La maîtrise d'œuvre a été attribuée à l'atelier d'architecture Mouries-Martin de Richebourg. Les premiers travaux de sondages géotechniques sont prévus durant les vacances d'été. **Des aides financières ont été sollicitées et accordées à raison de 600000€ par le Département et de 900000€ par la Région.**



## Un petit signe à nos habitants de l'Ehpad de Houdan



Aux alentours du 20 avril, le Premier Ministre a annoncé que les résidents des EHPAD pourraient avoir, à leur demande, des visites familiales dans des conditions de protection sanitaire très strictes. Cette mesure était la bienvenue pour que

le confinement de nos résidents ne tourne pas à l'enfermement.

Cette fenêtre sur l'extérieur, nous l'avons déjà un tout petit peu ouverte en distribuant aux résidents une petite lettre avec des photos de Houdan en temps de confinement, **afin de leur montrer que nous pensons à eux.**

## Plan canicule



Dans le cadre du plan canicule, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville met en place chaque année, une cellule de veille sanitaire et sociale en direction des personnes âgées de plus de 70 ans, avec une attention accrue sur les personnes les plus fragiles.

Ce plan canicule s'articule autour de trois niveaux d'alerte auxquels correspondent des mesures adaptées. Le CCAS dispose d'un registre nominatif de recensement des personnes âgées

de plus de 70 ans, constitué depuis 2004, et mis à jour régulièrement, afin de recenser les personnes isolées à domicile. Les informations recueillies sont destinées à enclencher le plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels. En cas d'alerte, la personne reçoit soit un appel à son domicile, soit une visite.

La démarche d'inscription est volontaire et facultative. Elle peut être faite par le sujet lui-même, son représentant légal ou une tierce personne avec son accord.

**Si vous souhaitez vous faire recenser sur ce registre, ou faire recenser un de vos proches, il vous suffit de demander le questionnaire au CCAS le plus rapidement possible, en contactant la mairie.**

## Muguet

**Pour le 1<sup>er</sup> mai**, nous avons tenu à avoir une attention particulière pour nos habitants de l'Ehpad de notre ville, lourdement confinés, en leur offrant un peu de muguet, souhaite de bien-être et de bonheur. Nous leur avons fait parvenir la veille, afin qu'il soit entreposé au moins 24 heures dans une zone de transit, par souci de protection. Il a été distribué le jour même, à chaque résident, accompagné d'un petit mot porte bonheur envoyé par le conseil municipal. Et un grand bravo à M. Gilard, Maire de Dannemarie, qui a offert du muguet à chaque personnel de notre hôpital.



## Dispositif Yes Yvelines

Chaque été, depuis 2004, le Département, en collaboration avec les huit Pôles d'autonomie territoriaux (PAT) et les Centres communaux d'action sociale (CCAS), recrute 145 étudiants pour rendre visite à des personnes âgées isolées durant les mois de juillet et août. Cette année, le Département des Yvelines prend toutes les mesures nécessaires pour assurer le maintien du dispositif dans le respect des règles de sécurité qui s'imposent. Vous souhaitez bénéficier de ce service ? Vous pouvez :

- vous inscrire auprès du Pôle Autonomie Territorial (PAT) en remplissant et renvoyant le formulaire d'inscription téléchargeable sur [www.yvelines.fr/yes](http://www.yvelines.fr/yes)
- obtenir plus d'informations : 0 801 801 100 ou [autonomie78@yvelines.fr](mailto:autonomie78@yvelines.fr)

La Gendarmerie vous conseille pour mieux vous protéger. Elle met en place de nouveaux moyens de contact qui vous permettent d'être en lien avec eux, si nécessaire 24h/24.

**Vous pouvez aussi retrouver ce lien sur le site de la ville :**

[www.villehoudan.fr / Vivre / Sécurité / Gendarmerie.](http://www.villehoudan.fr/Vivre/Sécurité/Gendarmerie)

**En savoir plus :**

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/A-votre-contact/Contacter-la-Gendarmerie/Discuter-avec-la-brigade-numerique>



## LES 5 RÈGLES D'OR POUR LES SENIORS

1

JE NOUVE PAS MA  
PORTE À UN(E) INCONNUE ET  
J'UTILISE UN ENTREBAÏLEUR  
OU UN VISEUR OPTIQUE

2

JE NE ME FIE PAS AUX  
BRASSARDS OU AUX EFFETS  
PORTÉS MÊME SI LA  
PERSONNE EST EN UNIFORME

3

JE NE DIVULQUE EN  
AUCUN CAS L'ENDROIT OÙ JE  
GARDE MES BIJOUX ET MON  
ARGENT LIQUIDE

4

JE ME MÉFIE DES  
DÉMARCHEURS  
TROP ENTREPRENANTS

5

AU MOINDRE DOUTE,  
UN SEUL NUMÉRO  
POUR ALERTER  
LA GENDARMERIE

**Ma gendarmerie en ligne!**

Une question ?  
Besoin de nous  
contacter ?

BRIGADE numérique Gendarmerie

police de sécurité du quotidien

**UN CONTACT NUMÉRIQUE  
7J/7 ET 24H/24**

La brigade numérique répond à toutes les questions ayant trait à la sécurité du quotidien.

**RENSEIGNER**  
Apporter des réponses à l'usager dans tous les domaines : Journée défense et citoyenneté, recrutement, participation citoyenne, armes, Code de la route, insécurité, environnement...

**PRÉVENIR**  
Aider et informer sur de nombreuses thématiques : harcèlement, violences sexuelles ou sexistes, opération tranquillité vacances, prévention spécifique juniors et seniors, drogues, cybersécurité, intelligence économique, radicalisation...

**ORIENTER**  
Gérer l'intervenant dans ses démarches, faciliter l'accès aux télé-services, accompagner vers les services nationaux ou territoriaux.

**COMMENT NOUS CONTACTER ?**

[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr) @gendarmerie @gendarmerie

Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement le 17 ou le 112.

## Nouveau : le Pass Navigo Annuel Tarification Senior

Le Passe Navigo Annuel Tarification Senior est un passe nominatif annuel, payé par prélèvement mensuel, au tarif de 37,60€. Il vous permettra de circuler de manière illimitée dans toute l'Île-de-France. En plus de réduire le coût des transports, Navigo Senior a vocation à inciter les Franciliens retraités à privilégier les transports en commun plutôt que leurs véhicules individuels.

### Les avantages de la Tarification Senior

- Un tarif très avantageux, de 37,60 euros par mois, soit 50% du prix du forfait Navigo mois
- Permet de voyager en illimité sur tout le réseau d'Île-de-France (zones 1 à 5)
- Sans engagement : il est possible de résilier ou de suspendre son abonnement à tout moment avant le 20 du mois, pour le mois suivant, avec une durée de suspension maximale de 12 mois.

### Comment bénéficier du Navigo Senior :

Afin de pouvoir bénéficier du Navigo Annuel au Tarif Senior, deux conditions sont à remplir :

- Avoir 62 ans et plus
- Ne pas avoir d'activité professionnelle, ou exercer une

activité professionnelle strictement inférieure à un mi-temps.

### Pour circuler au Tarif Senior, c'est très simple :

- Vous êtes déjà abonné au forfait Navigo Annuel ? Vous pouvez faire votre demande directement en ligne sur votre espace personnel. A noter : pour bénéficier de la Tarification Senior pour le mois suivant, vous devez souscrire en ligne avant le 10 du mois en cours.
- Vous n'êtes pas abonné au forfait Navigo Annuel ? Rendez-vous en Agence commerciale Navigo (SNCF, RATP ou Optile) ou en Comptoirs club RATP muni d'un RIB et d'un justificatif d'identité.

**Pour plus de détails, rendez-vous sur :**  
<http://www.navigo.fr/navigo-senior/>

Le passe Navigo est à -50% à partir de 62 ans, même si vous ne les faites pas !

## Don du sang



En cette période compliquée de pandémie, les besoins de sang sont toujours aussi impérieux. Une collecte a eu lieu le mardi 5 mai à la salle des fêtes. Pour faire respecter les consignes de sécurité, il était demandé aux candidats de prendre RDV avant de se déplacer. **Merçi à tous les donneurs !**

## Des nouvelles du bout du monde

Dans des articles précédents, nous vous avons parlé d'**Alain Houdan de Nouméa**, et de la visite qu'une de nos conseillères municipales, Christine Debois Caron, avait prévu de lui faire, puisqu'elle partait sur cette destination pour les fêtes de fin d'année. Et bien c'est fait, la rencontre a eu lieu ! Et voilà ce qu'elle nous en dit ...

« Mon mari et moi avons rencontré Alain Houdan et, c'est avec plaisir et un peu de timidité que cette rencontre s'est déroulée. Après avoir commencé son histoire du Pacifique à Tahiti puis les îles Marquises, il arrive à Nouméa et n'en partira plus jamais. Chaque année, il revient une fois par an en France et il devrait venir au mois d'avril ou mai. C'est un monsieur d'une grande modestie qui mérite d'être connu... »

Dès que nous aurons d'autres nouvelles nous les partagerons avec vous. **Le confinement n'a pas permis à Monsieur Houdan de venir nous voir comme prévu, mais nous lui enverrons un exemplaire de ce bulletin municipal, comme à chaque fois, et il verra que nous ne l'oublions pas.**



## Bonne action



**Bravo à toutes les initiatives** qui rassemblent acteurs associatifs et entreprises pour mener ensemble des actions de solidarité les plus diverses. Nous soulignons ici l'initiative de la Boulangerie Métails qui a permis de réunir 1400 euros pour les projets que les missions scolaires et développement durable de Kassoumai78 mènent au profit des villages de la commune de Suelle au Sénégal.

## Mécénat : quand la générosité aide la générosité



La Croix-Rouge du Pays Houdanais a été honorée et encouragée par la remise d'un chèque de 2500 euros qui lui permettront de pourvoir à une assistance alimentaire à de nombreuses personnes de notre région. Cela est le résultat de la générosité de MarielauTerre, une artiste de Bourdonné qui a produit un bronze magnifique « Moulin Rouge », et de la générosité d'un mécène qui l'a acquis à l'issue d'une vente aux enchères au profit de La Croix-Rouge du Pays Houdanais. Ce chèque a été remis à Julien Bourgogne, son président, dans les locaux de la Vestiboutique que la ville de Houdan met à disposition de La Croix-Rouge en complément du local près du cimetière.

**Un grand merci à La Croix-Rouge pour sa présence efficace dans cette période de confinement. Un grand merci à ceux comme MarielauTerre et son mécène qui l'appuient.**



Le 15 mai, le Major Frank Le Gallou achevait sa dernière journée de commandement de la brigade de gendarmerie Houdan Maulette après un peu plus de 10 ans dans cette unité. Nous l'avons reçu quelques jours avant, en salle du conseil, en petit comité restreint conformément aux consignes sanitaires pour le remercier de son action au bénéfice de notre secteur et particulièrement à celui de Houdan. Information des plus vulnérables, prévention, proximité des élus, assistance et appui dans nos manifestations locales du carnaval à la Saint Matthieu, disponibilité en toutes circonstances, coopération bienveillante avec notre police municipale sont les qualités que nous avons voulu mettre en avant pour célébrer son départ en retraite que **nous souhaitons la plus heureuse possible.**

En raison des consignes sanitaires et de la nécessaire prudence dont il faut continuer à faire preuve pour éviter de participer à un regain du risque, la traditionnelle fête de la Saint-Christophe n'a pas eu lieu le week-end du 27 juin. Ces derniers mois n'ont permis aucun travail de préparation tant pour la mairie que pour d'éventuels participants. Comme il y a du positif en tout, notre désir est de redonner à cette fête toute l'ampleur et la dimension qu'elle avait autrefois, quitte à adapter cette fête bicentenaire à nos temps plus modernes. Pour cela, nous associons la population à notre réflexion.

**Vous avez des idées ? écrivez-nous à la mairie ou envoyez-nous, avant la fin de l'été, un mail à [evenementiel@villehoudan.fr](mailto:evenementiel@villehoudan.fr). Nous répondrons à chacun des messages sur le sujet.**



## Faites de la musique !

Ce n'est pas parce que l'événementiel de ces dernières semaines était très limité, que certaines fêtes ne pouvaient pas être célébrées. De façon différente à notre coutume, grâce à tous ces moyens qui nous ont permis depuis le 19 mars de nous voir, de nous entendre, quelle que soit la distance, pour

la traditionnelle fête de la musique, nous avons donc fait autrement ! Nous avons fait un appel sur les réseaux sociaux à tous ceux qui souhaitaient nous envoyer une vidéo de leur prestation, qu'elle soit musicale, ou de chant, qu'ils soient seuls ou à plusieurs...

Nous avons reçu près de 27 presta-

tions de 12 artistes différents, que nous avons toutes mises en lignes sur nos réseaux sociaux. Certains ont en plus du talent artistique, fait preuve de sérieuse compétence en matière de montage et nous les remercions tous chaleureusement, d'avoir permis à notre ville de fêter la musique !

Antoine Debroie

Choeur Voulouzkan

Cyril Bellanger

Inside Soul

Evidences

Graines d'âme

Johan Pham

The Fuzz

Happy days

Les Bardes

Mellone

Vi and Pi